

ACCOMPAGNEMENT VAE AIDE-SOIGNANTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global : faciliter l'obtention de la certification visée dans sa totalité et limiter les risques de non-validation.

PROGRAMME

L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes (4 à 5) où se mêleront des suivis collectifs en groupe restreint de 4 à 5 candidats et des suivis individuels.

Préalable (hors facturation) : présentation des étapes de la VAE

ETAPE 1 : Formalisation du contrat entre les candidats et l'accompagnateur (suivi collectif de 2 heures)

ETAPE 2 : Repérage des activités et des expériences pouvant figurer dans le dossier de validation (suivi individuel de 2 heures)

ETAPE 3 : Description et analyse des activités choisies pour être présentées dans le dossier (suivi collectif de 2 X 3 heures et suivi individuel de 4 x 2 heures)

ETAPE 4 : Préparation au jury d'entretien (suivi collectif de 3 heures)

ETAPE 5 : Lorsque le candidat n'a pas obtenu la certification en totalité : aide à l'analyse des besoins du candidat et au ciblage des réponses possibles (suivi individuel ou collectif de 3h selon besoins)

PUBLIC

L'article L335-5 du Code du travail prévoit que toute personne salariée, non salariée (travailleur indépendant, artisan.....), agent public titulaire ou non, chômeur ou bénévole, à condition de justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, peut faire valider ses compétences pour acquérir tout ou partie du Diplôme d'Etat d'Aide-soignant.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : 24 heures sur une durée minimale de 6 mois et maximale de 8 mois

INTERVENANT : Madame COUX Agnès, infirmière, formatrice en IFAS

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION :

Heure de suivi individuel : 63,1€

Heure de suivi collectif : 49,17€